



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 avril 2005 — N° 133

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport général de mandat 2001-2005 du Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec.

(Dépôt n° 1704-20050405)

M. Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de Sidbec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004.

(Dépôt n° 1705-20050405)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004.

(Dépôt n° 1706-20050405)

5 avril 2005

M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 5 avril 2005, adressée à Mme Line-Sylvie Perron, directrice du cabinet du chef de l'opposition officielle, par M. André Dicaire, secrétaire général du gouvernement, concernant la protection des documents du Conseil exécutif ;

(Dépôt n° 1707-20050405)

Copie de la décision n° 2002-235 du Conseil des ministres, concernant la Politique nationale de l'eau.

(Dépôt n° 1708-20050405)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Un avis de déclassement de la Commission des biens culturels concernant le terrain de l'école Notre-Dame-des-Victoires, à Québec.

(Dépôt n° 1709-20050405)

M. le Président dépose :

Les prévisions budgétaires 2005-2006 et le rapport financier préliminaire 2004-2005 du Directeur général des élections du Québec ;

(Dépôt n° 1710-20050405)

Les prévisions budgétaires 2005-2006 et le rapport financier préliminaire 2004-2005 de la Commission de la représentation électorale du Québec ;

(Dépôt n° 1711-20050405)

Le plan stratégique 2005-2009 du Directeur général des élections du Québec ;

(Dépôt n° 1712-20050405)

La Déclaration de services aux citoyens du Directeur général des élections du Québec ;

(Dépôt n° 1713-20050405)

5 avril 2005

Le plan stratégique 2005-2009 de la Commission de la représentation électorale du Québec ;

(Dépôt n° 1714-20050405)

La Déclaration de services aux citoyens de la Commission de la représentation électorale du Québec ;

(Dépôt n° 1715-20050405)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bourdeau (Berthier) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 avril 2005, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1716-20050405)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 000 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les soins préhospitaliers d'urgence et la reconnaissance des paramédics au Québec.

(Dépôt n° 1717-20050405)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Jutras (Drummond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 482 citoyens et citoyennes de la circonscription de Drummond, concernant le traitement et les conditions de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les centres d'hébergement privés et publics.

(Dépôt n° 1718-20050405)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Hamel (La Peltrie) dépose :

5 avril 2005

L'extrait d'une pétition, signée par 69 locataires d'une habitation à loyer modique de Québec, concernant la modernisation du parc d'habitations à loyer modique.
(Dépôt n° 1719-20050405)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Charbonneau (Borduas) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 17 mars 2005, adressée à Mme Denise Beaudoin, députée de Mirabel, par Mme Aline Chéné, résidente de Kanesatake, concernant la sécurité sur ce territoire.

(Dépôt n° 1720-20050405)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde tristesse au moment du décès de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II et partage la douleur des peuples du monde entier aujourd'hui en deuil ;

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au chef de l'Église et à la grandeur de l'homme pour son œuvre de paix et pour son rôle déterminant dans les événements qui ont marqué l'histoire du XX^e siècle.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. le Président, l'Assemblée observe deux minutes de silence.

5 avril 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, Mme Papineau (Prévost) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Jour du tartan, qui se tiendra le 6 avril prochain, et qu'elle reconnaisse la contribution importante des Québécoises et des Québécois d'origine écossaise au développement social, économique et culturel du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gautrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de M. Gérard Filion et offre ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

5 avril 2005

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements*.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la motion présentée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) à l'effet d'entendre à nouveau Hydro-Québec relativement à la sécurité des installations de cette société d'État.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 6 avril 2005, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bourdeau (Berthier).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore que le premier ministre du Québec, responsable des dossiers jeunesse, ait abandonné la jeunesse québécoise.

5 avril 2005

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le principe du projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 86 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 86 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la reconnaissance des paramédics ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Turp (Mercier) à Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, concernant la salle de nouvelles de CKAC ;

5 avril 2005

- le troisième, sur une question adressée par M. Bouchard (Vachon) à Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, concernant l'aide aux travailleurs âgés.
-

À 18 h 42, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 avril 2005, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET